

COMPTE RENDU du CHSCT du 26 avril 2018

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mars 2018 : à l'unanimité

2 – Information sur le déploiement de l'application SIRHIUS à la DGFIP et ses conséquences en matière d'organisation à la DDFIP de la Vienne et à la DCST :

En mai 2018, la DGFIP va remplacer ses deux applications Agora et Gap/Gat par un nouveau système d'information « Sirhius ». La DDFIP 86 sera rattachée au Centre de Services des Ressources Humaines (CSRH) de TOURS pour toute la gestion et les opérations de pré-liquidation de la paye. Un service d'information des agents (SIA), installé à MELUN, aura une compétence nationale. A la DCST, les agents étant répartis entre deux catégories (centrale et DGFIP), ils seront rattachés soit au CSRH de Bordeaux, soit au CSRH « Centrale ». Sur le plan local, ce déploiement va conduire à la suppression de deux emplois à la DDFIP (aucun pour la DCST compte tenu de l'effectif actuel – au minimum 2 agents par service RH local).

Pour FO, la confusion ne doit pas être faite entre l'outil SIRIHUS, qui peut être un progrès (à voir à l'usage), et les choix de réorganisations propres à la DGFIP qui ont pour unique but de réaliser des économies en termes d'effectifs, au détriment des garanties individuelles et collectives des agents.

3 – Avis sur le projet de réorganisation de la DCST :

M. COLANTONI et son adjoint M. DELAME ont expliqué dans un premier temps les éléments qui ont motivé cette réorganisation, puis la réorganisation elle-même. Le projet nous a paru plutôt cohérent sur le papier. Un mouvement local d'expression des vœux va débuter en juin afin que chaque agent exprime son choix. Il a été assuré que rien ne sera imposé aux agents en terme d'affectation. Nous avons regretté de ne pas avoir reçu le tableau des emplois de cette réorganisation. C'est la raison pour laquelle nous avons émis un avis **FAVORABLE SOUS RÉSERVE** que les services nouvellement créés et directement impactés par la réorganisation et par l'arrivée de la nouvelle mission de recouvrement de la taxe soient suffisamment pourvus en personnel. Quant à l'organisation syndicale unifiée « CGT-SOLIDAIRES », elle a émis un avis défavorable.

4 – Avis sur le programme annuel de prévention (PAP) issu du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) à la DDFIP et à la DCST:

Les PAP de la DDFIP et de la DCST n'ont pas appelé d'observations particulières. Des groupes de travail sont chaque année mis en place pour élaborer ces documents. AVIS FAVORABLE

Concernant les RPS (risques psychosociaux), FO estime qu'il est urgent de mettre en place de véritables mesures de prévention organisationnelles pour les prévenir. Nous le savons, les causes réelles du mal-être au travail sont les suppressions d'emplois, les fermetures et les restructurations de postes ou services et réorganisations incessantes.

5 – Examen du rapport de visite de l'ISST au Centre de la Viticulture et au bureau des douanes d'ANGOULEME :

De très nombreuses constatations d'ordre matériel ont été relevées lors de cette visite en mai 2017 (rapport de 65 pages). Depuis, la plupart des préconisations ont été retenues et les problèmes résolus. M. CARIOU a évoqué deux projets à l'étude actuellement : le rachat des locaux par une société qui souhaiterait réhabiliter tout l'immeuble (et s'y implanter en partie), ou le déménagement à SOYAUX avec les services de la DDFIP 16.

6 – Examen des registres santé et sécurité au travail :

2 fiches à l'étude : l'une à la DDFIP au sujet des odeurs nauséabondes des WC de Slovénie qui est a priori résolu ; l'autre pour les Douanes au sujet des douches très vétustes à la BSE de LA ROCHELLE pour lesquelles un devis a été demandé.

7 – Examen des déclarations d'accident du travail :

De très nombreuses déclarations à l'examen n'ont pas amené d'observations particulières.

8 – Examen des propositions de dépenses et devis :

Les propositions de dépenses ont été examinées en groupe de programmation. Pour rappel, le budget alloué cette année est de 127 723 €. L'ensemble des dépenses a été approuvé à l'exception de :

– Pour la DDFIP : cofinancement pour l'achat d'un abri-vélo à Slovénie ; accord de principe pour un cofinancement pour les travaux d'isolation acoustique de la salle de réunion et l'installation d'un climatiseur dans le local « Caisse » du bâtiment (un nouveau devis est demandé pour comparer) ; refus de financer les travaux de repérage amiante et plomb dans le cadre des travaux prévus à ST LOUIS pour l'accueil des Trésoreries de POITIERS et de BIARD. Tout d'abord, nous sommes opposés à ce projet. De plus, il s'agit d'une opération de restructuration pour laquelle la DDFIP a reçu des fonds. Enfin, nous refusons que des cloisons soient abattues (afin de créer des plateaux) dans les étages où les bureaux sont vastes et communiants. Nous avons de nouveau indiqué à M. MONTMUREAU que nous n'avions pas eu de plans sur les travaux projetés dans les étages.

– Pour les Douanes : cofinancement pour l'achat de gilets tactiles afin d'équiper les brigades. Ce sont des équipements individuels dont l'achat n'incombe pas au CHSCT mais que nous acceptons de financer pour la sécurité et l'amélioration des conditions de travail des agents.

Un ensemble de casques va être financé et testé dans certains services afin de limiter l'impact des appels téléphoniques en terme d'ambiance sonore. Un point d'étape sera réalisé à la mi-juin.

Il en est de même pour des dalles acoustiques, qui vont être testées dans un bureau de la DSCT. Si l'efficacité est avérée, ce type de produits pourrait être généralisé.

Le catalogue de formation a de nouveau été évoqué.

FO a demandé l'expérimentation de séances d'auto-massage suivi de séance de relaxation, de type sophrologie. Les modalités de mise en œuvre vont être étudiées en marge du CHSCT. Ces actions se dérouleraient sur une après-midi entière en tant que formation CHSCT.

9 – questions diverses :

À notre demande, M. CARIOU a rapidement présenté la mise en place des ruches à la DR des Douanes, avec souscription volontaire des agents et information préalable. Actuellement, il est organisé un recensement des agents souhaitant l'installation de moustiquaires. Des consignes ont été données en cas de piqûres.

Vos élus FO-FINANCES 86 en CHSCT : Maryse METAIS, Amélie BARDET et Karen MALLER (experte)